

JOHN DEERE PROTECT™

PROTÉGEZ VOTRE PERFORMANCE. PROTÉGEZ VOTRE TEMPS.
PROTÉGEZ VOS FINANCES.

Équipement frontal des séries X et S



JOHN DEERE



Les acheteurs d'équipement frontal neuf pour les moissonneuses-batteuses John Deere des séries X et S peuvent maintenant **bénéficier de coûts d'entretien annuels garantis**¹ et être en meilleure position pour **éviter les temps d'arrêt** durant la récolte. Tout cela est possible grâce au plan d'entretien John Deere Protect™.

Conçu pour **améliorer la performance et l'efficacité** tout en **réduisant les coûts**, le plan d'entretien couvre l'équipement frontal pour les années-modèles 2021-2022. Offert à l'achat conjoint du plan de protection limitée PowerGard™ ou du plan de protection complète PowerGard², le plan d'entretien John Deere Protect vous offre un choix de couverture pour les 36 premiers mois ou les 750 premières heures au compteur d'heures ou 36 mois ou les 1 000 premières heures au compteur d'heures³ (**sans franchise⁴ ni frais supplémentaires**).

Alors, qu'est-ce qui est compris dans chacun des éléments du plan d'entretien John Deere Protect? Consultez le verso de cette circulaire pour en savoir plus sur les inspections par un expert, les événements d'entretien et le calendrier d'entretien de trois ans.

ENTRETIEN

Le plan d'entretien John Deere Protect⁵ comprend :

- 3 inspections annuelles par un expert (1 par année civile)
- 3 événements d'entretien planifiés (1 par année civile)

Un plan de protection limitée PowerGard pour une durée minimale de 36 mois ou de 1 000/1 250 heures doit être acheté en fonction du plan John Deere Protect désiré. Des plans PowerGard de plus longue durée peuvent aussi être achetés si désiré.

¹Sauf le carburant diesel, le fluide d'échappement diesel et les pièces exposées à l'usure.

²Vous devez acheter séparément le plan de protection complète PowerGard d'une période minimale de 36 mois ou de 1 000/1 250 heures de fonctionnement du moteur pour être admissible aux plans de service après-vente prolongé John Deere Protect. De plus amples renseignements figurent dans les descriptions de vente de chaque plan.

³Les modèles ne sont pas tous équipés de compteur d'heures. Les relevés d'heures de la moissonneuse-batteuse peuvent être utilisés pour déterminer la période de garantie des modèles sans compteur d'heures.

⁴La franchise PowerGard s'applique à toutes les déficiences visées par la garantie PowerGard.

⁵Pour obtenir tous les détails du plan, communiquez avec un concessionnaire participant près de chez vous.

JOHN DEERE PROTECT™

PROTÉGEZ VOTRE PERFORMANCE. PROTÉGEZ VOTRE TEMPS.
PROTÉGEZ VOS FINANCES.

Équipement frontal des séries X et S



JOHN DEERE



CALENDRIER DU PLAN D'ENTRETIEN JOHN DEERE PROTECT POUR L'ÉQUIPEMENT FRONTAL

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3
Cueilleur à maïs repliable (CxR) – 36 mois, 750 heures	200 à 250 heures	400 à 500 heures	600 à 750 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile des chaînes d'entraînement des éléments à rangs	■	■	■
Cueilleur à maïs repliable (CxR) – 36 mois, 1 000 heures	275 à 330 heures	550 à 660 heures	825 à 1 000 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile des chaînes d'entraînement des éléments à rangs	■	■	■
Remplacement de l'huile des boîtiers d'engrenages d'éléments à rangs (le cas échéant)			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages avant de l'élément StalkMaster™ (le cas échéant)			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages arrière de l'élément StalkMaster™ (le cas échéant)			■
Cueilleur à maïs rigide (CxR) – 36 mois, 750 heures	200 à 250 heures	400 à 500 heures	600 à 750 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile des chaînes d'entraînement des éléments à rangs	■	■	■
Cueilleur à maïs rigide (CxR) – 36 mois, 1 000 heures	275 à 330 heures	550 à 660 heures	825 à 1 000 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile des chaînes d'entraînement des éléments à rangs	■	■	■
Remplacement de l'huile des boîtiers d'engrenages d'éléments à rangs (le cas échéant)			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages avant de l'élément StalkMaster™ (le cas échéant)			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages arrière de l'élément StalkMaster™ (le cas échéant)			■
Tablier à toile à châssis articulé et barre de coupe rigide (HDxR) – 36 mois, 750 heures	200 à 250 heures	400 à 500 heures	600 à 750 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Tablier à toile à châssis articulé et barre de coupe rigide (HDxR) – 36 mois, 1 000 heures	275 à 330 heures	550 à 660 heures	825 à 1 000 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages du moteur principal			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages du tambour d'alimentation central			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages de la courroie d'alimentation centrale			■
Tablier à toile à châssis articulé et barre de coupe flexible (HDxF) – 36 mois, 750 heures	200 à 250 heures	400 à 500 heures	600 à 750 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Tablier à toile à châssis articulé et barre de coupe flexible (HDxF) – 36 mois, 1 000 heures	275 à 330 heures	550 à 660 heures	825 à 1 000 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages du moteur principal			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages du tambour d'alimentation central			■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages de la courroie d'alimentation centrale			■
Tablier à toile à châssis rigide et barre de coupe flexible (HDxF) – 36 mois, 750 heures	200 à 250 heures	400 à 500 heures	600 à 750 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Tablier à toile à châssis rigide et barre de coupe flexible (HDxF) – 36 mois, 1 000 heures	275 à 330 heures	550 à 660 heures	825 à 1 000 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Remplacement de l'huile du boîtier d'engrenages du moteur principal			■
Tablier ramasseur à courroie (BPIS) – 36 mois, 750 heures	200 à 250 heures	400 à 500 heures	600 à 750 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■
Tablier ramasseur à courroie (BPIS) – 36 mois, 1 000 heures	275 à 330 heures	550 à 660 heures	825 à 1 000 heures
Lubrification des embouts de graissage	■	■	■

Inspections par un expert

Le plan d'entretien John Deere Protect comprend trois inspections par un expert en fin de saison pour que votre équipement frontal soit prêt pour la prochaine récolte. L'inspection en plus de 50 points permet de veiller à ce que toutes les parties critiques de l'équipement frontal soient évaluées par un technicien expert de votre concessionnaire local et de repérer tous les problèmes potentiels afin d'éviter des temps d'arrêt coûteux et imprévus. La période de garantie est de 36 mois ou de 750 ou 1 000 heures de fonctionnement du moteur.

Événements d'entretien

Le plan d'entretien John Deere Protect comprend trois événements d'entretien préventif en fin de saison pour veiller à ce que votre équipement frontal soit entretenu correctement en vue de la prochaine saison de récolte. Des techniciens experts de votre concessionnaire local effectuent tout l'entretien nécessaire et utilisent les pièces et les fluides John Deere d'origine. Reportez-vous au tableau pour obtenir les détails du calendrier d'entretien. L'entretien au cours de la saison n'est pas couvert. La période de garantie est de 36 mois ou de 750 ou 1 000 heures de fonctionnement du moteur.

Pour en savoir plus sur les avantages offerts par John Deere Protect, communiquez avec un concessionnaire John Deere participant.